Romain GERARDIN-FRESSE et le cabinet GFK CONSEILS-JURIDIS, leaders de l'expertise juridique et de l'administration d'entreprise

jeudi 24 mai 2018, par lpe

Romain GERARDIN-FRESSE est un expert juridique réputé pour son approche technique.
Après avoir évolué dans les sphères politiques et diplomatiques plusieurs années durant, il a décidé de créer un cabinet de conseils indépendant, qui accompagne les dirigeants d'entreprises qui souhaitent optimiser les stratégies d'administration de leurs entités ou qui doivent faire face à des situations de crise.

Présent à l'international, le cabinet GFK CONSEILS – JURIDIS dispense ses conseils aux entrepreneurs aguerris et à de nombreux dirigeants de groupes, et il faut lui reconnaître à son actif de beaux succès et une clientèle prestigieuse.
Assez hétéroclite, elle compte aujourd'hui plusieurs domaines hôteliers, chaînes de restauration de luxe, plages privées, compagnies d'évènementiel haut de gamme, certaines personnalités publiques et même des dignitaires des pays du Golfe.
Tous sont unanimes lorsqu'il s'agit de saluer l'expertise apportée dans la résolution de problématique souvent complexes.

Les services offerts par le cabinet sont pointus, et l'approche technique soignée.

« *La phase préambulaire de notre mission réside dans la réalisation d'un état des lieux minutieux du problème rencontré par l'entité concernée par notre intervention* » confie Romain GERARDIN-FRESSE.
« *Nous analysons la situation avec un regard neuf, faisant abstraction des paramètres extérieurs qui pourraient fausser la conception neutre de la problématique.*
Nous affinons ainsi le périmètre de notre intervention, et sa durée dans le temps » poursuit-il.

Des domaines d'expertise vastes et techniques

Les missions que le cabinet est amené à exécuter couvrent des domaines différents, mais souvent complémentaires.
Définition de stratégies d'expansion à l'international, instauration et accompagnement de développements de croissance, restructuration et réorganisation sectorielle, ressources humaines externalisées, expertise juridique portant sur des litiges d'ordres fiscaux, sociaux ou commerciaux, l'ensemble des collaborateurs du cabinet GFK CONSEILS – JURIDIS mettent leurs connaissances et leur expérience au service de leur clientèle.

En partenariat avec des cabinets d'avocat spécialisés et réputés, les dossiers confiés sont traités avec rapidité, efficacité et probité.

Certaines personnalités publiques font appel au cabinet, notamment afin de lui confier la gestion d'une situation de crise.
« *Il convient alors de réagir promptement, et d'endiguer toute problématique qui pourrait survenir, en palliant en parallèle celles qui sont déjà présentes et nécessitent un traitement immédiat* » précise Romain GERARDIN-FRESSE.

Ce dernier, particulièrement réputé pour son analyse, signe régulièrement dans des magazines spécialisés (Entreprendre, les Echos, Contrepoints ou Forbes), des chroniques sur des sujets politiques, juridiques ou économiques, en lien avec l'actualité immédiate.

« *Une manière d'être toujours parfaitement au fait des domaines qui nous concernent* » s'amuse-t-il.

Le droit et une stratégie réfléchie sont autant de variables permettant d'encadrer avec pragmatisme les volontés d'expansion géographiques ou structurelles des entreprises.
Il est important de ne pas fragiliser le socle économique qui permettra de les mener à bien.

La confiance de sa clientèle porte de cabinet vers des cieux cléments pour l'année 2018, signe révélateur de la qualité des services proposés.

Marion GALLOIS

Plus : www.gfkconseils-juridis.fr

Sur Twitter : @GFK_Conseils

Publi-information